



EuroMAB 2017

15^{ÈMES} RENCONTRES DES
RÉSERVES DE BIOSPHERE
EUROPÉENNES ET NORD-AMÉRICAINES
4 au 7 avril 2017 - Sarlat-la-Canéda

Discours de M. Didier BABIN

*Président du comité français du programme sur l'Homme et la Biosphère et
président du Conseil International de Coordination*

Le MAB : vision d'un avenir commun et responsable
pour des sociétés prospères en harmonie avec la biosphère.

Chers amis des Réserves de Biosphères !

Bonjour à tous,

Depuis son lancement au début des années 1970, le programme scientifique de l'UNESCO l'Homme et la Biosphère (MAB) porte une vision positive d'un futur commun des femmes et des hommes en harmonie avec la Nature. Plus de 20 ans avant le sommet de la Terre de Rio en 1992, il portait déjà les germes d'un développement durable respectueux de toutes les diversités. Les pays membres de ce programme ont construit et négocié à Séville en 1996 une stratégie commune, revue et renforcée en 2015 à Paris, à la croisée des dynamiques sociales et naturelles, qui puisse être mise en œuvre dans des contextes politiques et économiques très variés.

Les plans d'actions de cette stratégie se déploient en cohérence avec les négociations internationales. Adopté à Lima, le récent plan d'action 2016-2025 s'appuie sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Stratégie et Plan d'action encouragent des échanges fructueux entre tous les acteurs des territoires, avec les scientifiques, les entreprises, les politiques, les ONG et les citoyens. Ils

véhiculent un message de Paix, de partage et de dialogue, selon les valeurs de l'UNESCO tel que nous l'a précisé Meriem Bouamrane.

Le programme MAB est en particulier mis en œuvre dans un réseau de territoires spécifiques : les réserves de biosphère. En 2017, elles sont 669 dans 120 pays, rassemblant 16 Réserves de biosphères transfrontières (2 Afrique, 12 en Europe & Amérique du Nord, 1 en Amérique du Sud) y compris 1 transcontinentale entre l'Espagne et le Maroc. Elles couvrent tous types d'écosystèmes (ou de socio-écosystèmes puisque que l'Humain y est présent) à travers le Monde et abritent plus de 100 million d'habitants. Nous sommes de cultures diverses et de langues différentes, mais nous partageons un même but et une même vision.

Les réserves de biosphères incarnent des modes de vie, et pas uniquement des modes de conservation. Elles sont tournées vers les populations, par les populations, pour les populations et elles représentent une plate-forme sur laquelle s'organiser, un projet de territoire partagé sur le long terme. Elles sont nourries par la passion de relier culture, nature et économie prenant en compte le patrimoine et bâtissant l'avenir.

Notre réseau EuroMAB rassemble donc aujourd'hui 302 réserves de biosphères dans 36 pays allant des îles d'Hawaï aux Etats Unis d'Amérique jusqu'à Kronotsky dans l'Est de la péninsule du Kamtchatka en Fédération de Russie en passant par le Mont Carmel en Israël et de la toute récente réserve de biosphère de Tsa Tué dans les territoires du Nord-Ouest du Canada, entièrement gérée par la première nation Déline Dene sur 9,3 millions d'hectares, à la réserve de Fakarava en Polynésie Française qui propose son extension à prêt de 2 millions d'hectares en grande partie en zone marine.

Depuis plus de 45 ans la vision ambitieuse et innovante du MAB a essaimé la société toute entière en particulier à travers la généralisation du concept de développement durable. Aujourd'hui, la durabilité devrait être un mode de vie normal ... presque obligatoire. Chaque réserve de biosphère contribue avec ses moyens et dans son propre contexte à répondre à ce défi. Le réseau EuroMAB et le Réseau Mondial des Réserves Biosphère sont les lieux de partage et d'échange pour inspirer, transmettre et propager des solutions au-delà de nos communautés et pour élargir nos zones d'influence bien au-delà des sites reconnus comme réserves de la biosphère. Face aux menaces sans précédent sur les conditions de vie sur Terre il est urgent d'agir concrètement à une large échelle pour le bénéfice des générations actuelles et futures, et pour notre si singulière planète.

La nouvelle stratégie prend pleinement en compte l'urgence et la portée des messages adressés par la communauté scientifique concernant notamment la biodiversité et les changements climatiques. En effet « *Les mesures prises au cours de la ou des deux prochaines décennies détermineront si les conditions de l'environnement relativement stable sur laquelle la civilisation humaine a reposé pour les 10.000 dernières années se poursuivra au-delà de ce siècle. Si nous ne parvenons pas à saisir cette occasion, de nombreux écosystèmes de la planète se transformeront en de nouveaux états sans précédent dans laquelle la capacité de subvenir aux besoins des générations présentes et futures est très incertaine* » selon le rapport sur les

perspectives mondiales de la biodiversité en 2010. Les rapports du GIEC sur les changements climatiques sont tout aussi inquiétants en ce qui concerne l'évolution du climat et de la disponibilité en eau, la fréquence des événements naturels exceptionnels ou du niveau des mers et des océans. Il y a urgence d'agir sans attendre et ce, à une large échelle.

La bonne santé de la biosphère doit être reconnue comme un fondement pour la réalisation du développement durable, un facteur d'amélioration des conditions de vie des populations et de prospérité des Etats, mais aussi comme un potentiel adaptatif face aux dynamiques des changements globaux, pour préserver et développer la liberté et la capacité d'agir des peuples d'aujourd'hui sans compromettre celles des générations futures. Le sort de l'Humanité est donc étroitement lié à l'état de la biosphère.

Le programme MAB et le réseau mondial des réserves de biosphère se sont donnés la mission de contribuer à bâtir « *un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère* ».

Cette vision commune trouve dans les réserves de biosphère la possibilité d'une mise en œuvre concrète. Les Réserves de Biosphères sont en effet des lieux d'inspiration et d'innovation, et ne sont pas juste une autre désignation internationale, ils apportent des instruments pour la promotion du développement durable et devraient être utilisés comme sites de référence pour la durabilité en action à toutes les échelles, dans tous les secteurs.

Les réserves de biosphère expérimentent des trajectoires de développement durable qui encouragent à la fois la conservation d'une biodiversité dynamique et évolutive, le développement d'activités humaines responsables et des démarches de gestion et de gouvernance participatives en lien avec la recherche et l'éducation.

Au MAB, nous croyons que la coopération, l'innovation, l'interaction, l'interdisciplinarité sont indispensables pour bâtir ensemble de nouveaux futurs, dans nos territoires et en lien avec les territoires voisins, dans une vision partagée et internationale. L'implication de la société civile, population locale comme monde des affaires, est le gage d'une appropriation et d'un partage des valeurs du MAB. Ce n'est pas toujours facile mais c'est indispensable.

Nous croyons que la coopération, l'innovation, l'interaction, l'interdisciplinarité au-delà des frontières sont indispensables pour poursuivre le travail entrepris par nos illustres prédécesseurs, depuis Michel Batisse, pour le bénéfice des générations actuelles et futures, et pour la planète. En paraphrasant nos regrettés anciens président et vice-président du MAB France, Robert Barbault et Jacques Weber, je soulignerais que si la biodiversité c'est « *le tissu vivant de la planète* » alors le programme MAB est l'un de ces tissus humains essentiel pour faciliter les relations entre les êtres humains à propos de la biosphère.

Avec l'empreinte toujours plus forte de l'humanité sur la nature, les limites des réserves de biosphère deviennent plus que des zones de transition. Ce sont maintenant des zones de transmission et de propagation du développement durable.

Chers EuroMABiens (ce terme est sans doute intraduisible en anglais), chers amis des réserves de biosphères, nous avons hâte que vous nous racontiez vos histoires et vos solutions de développement durable, pour inspirer au-delà de vos frontières et au-delà de vos communautés. Nous avons hâte aussi de vous raconter les nôtres, d'avoir vos avis, vos commentaires, vos propositions pour aller de l'avant. Nous avons la capacité et maintenant le devoir d'apporter ensemble de nouvelles idées, un dynamisme renforcé, basé sur nos expériences, notre histoire et nos partenaires. De nombreux exemples le montrent, vivre ou travailler dans une réserve de biosphère peut être source de fierté. Nos histoires de conservation, de développement durable, de recherche, d'éducation et de partenariat peuvent inspirer. Une réserve de biosphère de l'UNESCO est un lieu où les populations partagent un mode de vie en lien avec la nature qui édifie un avenir dont nous pouvons être fiers. Et le réseau de réserves de biosphère de l'UNESCO connecte entre elles les communautés du monde entier qui sont les premières à incarner un avenir positif pour l'homme et la nature.

En France, le déploiement du programme MAB dans les réserves de biosphère se fait en cohérence avec les cadres réglementaires nationaux. Les réserves de biosphère s'appuient sur les dispositifs réglementaires existants de conservation de la biodiversité, de préservation des écosystèmes et de développement durable des territoires (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, syndicats mixtes, ...). La collaboration avec les gestionnaires de ces espaces est essentielle pour accomplir leurs missions. En restant toujours en cohérence avec les missions des espaces concernés, le projet de territoire et la désignation « Réserve de biosphère » donnent un souffle d'inspiration et d'innovation qui s'appuie sur les valeurs de l'UNESCO et du MAB, encourageant les sites désignés à devenir et rester des sites de référence pour une durabilité en action à toutes les échelles et dans tous les secteurs.

En France c'est une véritable opportunité au moment où la nouvelle loi sur la reconquête de la biodiversité a reconnu officiellement les Réserve de Biosphère et a créé l'Agence Française pour la Biodiversité, avec lequel nous engageons un partenariat, et au moment où la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable engage une réflexion collective sur la mise en oeuvre en France des Objectifs de Développement Durable, validés en septembre 2015 par les Nations Unies.

En 2017, les 14 réserves de biosphère françaises couvrent un peu moins de 10 % de la surface du territoire métropolitain, et elles sont aussi présentes outre-mer en Polynésie française (dans l'archipel des Tuamotou dans l'Océan Pacifique), en Guadeloupe (dans les Caraïbes) et en transfrontière avec nos amis et voisins d'Allemagne et d'Italie. Le réseau national MAB-France est un espace d'échanges, d'inspiration et d'innovation entre territoires, il co-construit régulièrement de nouvelles expérimentations. J'aimerais vous présenter rapidement de deux initiatives que nous aimerions développer au sein du réseau EuroMAB .

La première concerne ce que nous appelons de réseau des éco-acteurs que vous retrouverez dans la plaquette « Proud to Share ».

Pour accélérer et renforcer leur transition écologique, plusieurs réserves de biosphère françaises s'appuient sur des réseaux d'éco-acteurs et les encouragent dans leurs démarches de progrès. Il s'agit d'acteurs socio-économiques motivés et engagés à progresser en matière d'environnement et de développement durable. Ces entreprises ou ces associations sont reconnues par la Réserve de biosphère et bénéficient de l'image positive de l'UNESCO et de la Réserve de biosphère. Pour cela, ils signent une charte montrant leur adhésion aux valeurs qu'elle porte et prennent des engagements concrets et mesurables en terme de développement durable et de conservation de la biodiversité dans leur activité. Tous types d'acteurs sont concernés, dans des secteurs d'activités très variées, montrant que le développement durable est bien l'affaire de tous. Les étapes de progression de chaque acteur sont discutées au sein d'un comité qui rassemble des acteurs locaux, des représentants des filières économiques, ainsi que des acteurs porteurs d'enjeux environnementaux, culturels, sociaux, éducatifs et scientifiques. Toutes ces personnes sont choisies pour représenter la diversité des points de vue au sein de la Réserve de biosphère et pour s'assurer de la validité des engagements pris et de leur mise en oeuvre. Chaque signataire de la charte détermine les objectifs qu'il souhaite se fixer en fonction de sa branche d'activité et de la marge de progrès dont il dispose. Une ritualisation de ces engagements est organisée entre tous les éco-acteurs d'une même année, avec déclaration publique des engagements par chaque éco-acteurs et une co-signature de la charte le président de la réserve de biosphère, le président du comité MAB France et l'éco-acteur.

L'éco-acteur doit ensuite renouveler son adhésion au réseau tous les deux ans en présentant publiquement les efforts accomplis, les résultats obtenus, et les difficultés rencontrées. En cas de manquement à ces engagements, l'éco-acteur peut être exclu du réseau. Le collectif des éco-acteurs, riche de sa diversité et des valeurs partagées décloisonne les domaines d'activité et favorise les interactions à l'échelle du territoire. Actuellement 7 réserves de biosphère sont engagées dans le réseau des éco-acteurs avec environ 50 chartes signées depuis 2013.

L'autre initiative, que je souhaite introduire, récompense des projets portés par les acteurs de leur territoire. Les Trophées des Réserves de biosphère permettent de distinguer des initiatives originales dans le domaine du développement durable et emblématiques des valeurs du programme MAB. Pour pouvoir participer, les personnes morales ou physiques doivent présenter un projet qui correspond aux enjeux des Réserves de biosphère et s'inscrit dans l'une des cinq thématiques suivantes : Maintenir la diversité et la qualité des milieux naturels. Favoriser une agriculture locale et responsable. Améliorer la mobilité des personnes. Développer l'écocitoyenneté. Innover dans le recyclage des déchets et les énergies propres. Pour s'inscrire, les participants répondent à un appel à candidatures organisé par chaque réserve de biosphère participante et diffusé sur internet et dans les journaux locaux.

Ils doivent remplir un court dossier pour présenter leur projet et expliquer en quoi il contribue à l'amélioration des relations entre l'Homme et la nature sur le territoire. Tout le monde peut participer au concours, à condition que l'activité proposée soit exercée au sein de la Réserve de biosphère organisatrice. Depuis sa création, les réserves ont reçu des candidatures très

diversifiées, provenant d'entreprises, d'associations, de particuliers, de collectivités locales, d'écoles... Autant de visions différentes du territoire qui engendrent des initiatives variées. Les lauréats (et parfois les porteurs de projets non retenus) sont invités à une cérémonie de remise des Trophées dans chaque Réserve de Biosphère, au cours de laquelle ces initiatives sont récompensées par une dotation, pour aider à leur mise en oeuvre. La remise de ces Trophées offre une occasion de mettre en lumière le travail des acteurs locaux qui contribuent au dynamisme de leur Réserve de biosphère. Elle permet aussi à ces personnes de se rencontrer, d'échanger sur leur engagement et de créer des opportunités pour travailler en réseau. Les Trophées des Réserves de biosphère ont été imaginés en 2012 par la Réserve de biosphère du Luberon-Lure. Depuis, le concept a été adopté par d'autres réserves et sept Réserves françaises ont décerné ces Trophées en 2016. Nous profitons aussi du fait que le siège de l'UNESCO est à Paris pour organiser une remise des diplômes aux meilleurs projets retenus lors d'une cérémonie accueillie par le directeur du programme MAB dans les locaux de l'UNESCO. L'an prochain il est prévu d'inviter les délégations permanentes des pays à l'UNESCO pour faire connaître cette initiative et l'étendre au niveau international. Nous serions particulièrement heureux si d'autres membres d'EuroMAB se joignaient à cette initiative.



WORLD NETWORK OF BIOSPHERE RESERVES

euromab 2017

building a sustainable future together

